

- 16 octobre 2018
- La Tribune
- JEAN-FRANÇOIS GAGNON

Le lixiviat ne sera plus traité à Newport

NEWPORT — Le conseil municipal de Newport a clairement démontré, lundi soir, qu'il se soucie de la qualité de l'eau du lac Memphrémagog. Les représentants de la municipalité, dont le maire Paul Monette, ont en effet adopté une résolution par laquelle ils mettent fin au traitement du lixiviat du site d'enfouissement de Coventry dans l'usine d'épuration de leur municipalité.



— PHOTO LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

Le président du MCI, Robert Benoit, ainsi que l'ancien maire Charles Pronto se sont exprimés devant les membres du conseil municipal de Newport lundi.

Le conseil municipal n'a pas précisé à quel moment exactement le traitement du lixiviat cessera à Newport. Mais le président du Memphrémagog conservation inc. (MCI), Robert Benoit, s'attend à ce que cette décision soit effective rapidement.

Lundi soir, le président du MCI de même que la directrice générale de cet organisme, Ariane Orjikh, ont pu s'exprimer devant le conseil de la petite municipalité, située à l'extrémité sud du lac Memphrémagog. Ils étaient accompagnés par un ancien maire de l'endroit, Charles Pronto, qui a effectué une présentation bien documentée.

« Je ne m'en allais pas là ce soir (lundi) en pensant qu'on obtiendrait aussi vite l'arrêt du traitement du lixiviat à l'usine d'épuration locale. Mais c'est finalement ce qu'on a eu. C'est le trophée qu'on espérait », a déclaré Robert Benoit au terme de la réunion du conseil.

La rencontre publique aura duré environ trois heures. La presque totalité de celle-ci a porté sur la demande formulée par le MCI de stopper le traitement du lixiviat du site de Coventry à Newport. Plusieurs personnes dans la salle ont pu intervenir. Toutes les interventions ou presque appuyaient la demande.

Durant sa présentation, Charles Pronto a fait valoir qu'il était risqué de traiter du lixiviat hautement toxique à l'usine de Newport parce que l'eau rejetée par cette dernière aboutit dans le lac Memphrémagog. Il a notamment plaidé que certains produits moins bien connus pourraient causer des torts irréparables au plan d'eau.

À ce sujet, notons que les membres du conseil municipal n'ont pas fermé la porte à un retour en arrière. Mais, pour qu'ils autorisent à nouveau le traitement d'eaux de lixiviation, il faudra leur prouver que le lac ne coure aucun danger.

Si le conseil a opté pour le principe de précaution, l'ingénieur Joe Gay, de la New England Waste Services Vermont, aurait quant à lui préféré qu'on soit moins prompt à statuer. « Il y a des contaminants pour lesquelles on manque d'information. On devrait donc attendre d'en savoir plus avant de décider », a-t-il suggéré.

Paul Monette a pour sa part pris le parti de l'environnement et de la santé publique pendant la rencontre. « Ce qui me préoccupe, c'est qu'on découvre souvent trop tard qu'un produit est dangereux », a-t-il noté, appuyant ainsi le plaidoyer de MM Benoit et Pronto. Cela dit, le maire n'a pas caché que l'arrêt du traitement du lixiviat provenant de Coventry, à l'usine d'épuration locale, entraînera une baisse des revenus de la municipalité qui se répercutera sur le compte de taxes des citoyens.